Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CIEL, veuillez visiter :
coursbacprociel.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro CIEL - E2 - SSIHT (Sécurité des installations) - Session 2019

Correction de l'épreuve E2 - Bac Professionnel Systèmes Numériques

Option : Sûreté et Sécurité des infrastructures, de l'Habitat et du Tertiaire (SSIHT)

Session : Septembre 2019

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Correction exercice par exercice / question par question

Exercice 1 : Installation réseau et vidéoprotection

Le but de cet exercice est de comprendre le schéma synoptique de l'installation réseau et de la vidéoprotection, ainsi que les éléments constitutifs du système.

Question 1.1 : Décrire les éléments de l'installation réseau

Énoncé : Décrire les éléments de l'installation réseau du complexe.

Démarche : Sur la base de l'ANNEXE N°2, nous avons :

- **Équipement Wi-Fi :** 6 points d'accès sans fil ProSAFE Dual Band Wireless-N.
- **Local technique :**
  - Baie de brassage.
  - 1 switch manageable ProSAFE Gigabit PoE/PoE+: GS516TP.
  - 1 routeur firewall : ProSAFE Gigabit Quad WAN SSL VPN RX5308.
- **Extérieur de la salle :** 1 antenne PowerBeam PBE-5AC-500.

Réponse : L'installation réseau comprend des points d'accès Wi-Fi, un local technique avec baie de brassage, un switch PoE, un routeur firewall, et une antenne extérieure.

Question 1.2 : Identifier la technologie PoE

Énoncé : Qu'est-ce que la technologie PoE ?

Démarche : En se référant à l'ANNEXE N°7, la technologie PoE permet de transmettre à la fois des données et de l'énergie via un seul câble Ethernet, ce qui simplifie le câblage.

Réponse : La technologie PoE (Power over Ethernet) permet de fournir de l'alimentation électrique et des données sur un seul câble Ethernet, facilitant l'installation des équipements.

Exercice 2 : Système de vidéoprotection

Ce deuxième exercice se concentre sur le système de vidéoprotection pour la commune de Vivier-au-Court.

Question 2.1 : Caractéristiques minimales des caméras

Énoncé : Citer les caractéristiques minimales requises pour la caméra selon le CCTP.

Démarche : Selon l'ANNEXE N°4, les caractéristiques minimales peuvent inclure des résolutions spécifiques et des capacités de vision nocturne.

Réponse : Les caméras doivent avoir une résolution HD, une vision nocturne, et résister aux intempéries selon le CCTP.

Question 2.2 : Schéma synoptique du réseau de vidéoprotection

Énoncé : Analyser le schéma synoptique de l'installation de vidéoprotection.

Démarche : Se référer à l'ANNEXE N°3 pour comprendre comment les caméras sont connectées au réseau et les types de transmission (câble ou sans fil).

Réponse : Le schéma synoptique montre comment les caméras sont reliées au réseau via des connexion Ethernet et permettent une surveillance centrale à la mairie.

Conclusion

Dans cette épreuve, les candidats doivent démontrer leur capacité à analyser et à décrire des systèmes numériques complexes en utilisant les données fournies dans les annexes. Leur compréhension des technologies, des composants et de leur intégration dans un système est essentielle. Il est important de se familiariser avec les terminologies spécifiques et les caractéristiques techniques.

Conseils pratiques pour cette épreuve :

- Lire attentivement toutes les annexes avant de répondre aux questions.
- Prendre des notes sur les éléments clés mentionnés dans chaque annexe.
- Utiliser des schémas lorsque cela est pertinent pour illustrer vos réponses.
- Prêter attention aux spécifications techniques lors de la description des équipements.
- Gérer votre temps judicieusement, en laissant suffisamment de temps à réviser vos réponses.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.